L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 16 JANVIER 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
..., $.. par semestre, $6; par trimestre, $4.
1 exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $5 par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront ... carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme ... nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront ... le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI MATIN, 16 JANVIER.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

Feuilleton de l'Abeille.

Nous terminons aujourd'hui les *Splendeurs et Misères de Paris* et nous commencerons demain la publication du *Siége de Puebla*, récit intéressant de ce fait d'armes par M. Louis Noir, ancien lieutenant de zouaves.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif — à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, des billets à ordre s'élevant à la somme de $21,500. En son entrepôt, rue Jefferson, le fonds d'une épicerie et un lot de meubles.

Par Toerge & Neuberger—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, deux lots de terre situés au faubourg Washington avec une maison, face à la rue Casacalvo.

Par S. Guinault — à son magasin d'encan, un lot de meubles, glaces françaises, tapis, plaques, &c.

Par D. E. Morphy—à l'entrepôt St. Louis, à 10 heures, 300 sacs de Brèche.

Par Hoffman & Marks—au No 38 de la rue de Chartres, marchandises sèches, lingerie, &c.

Par J. P. Boissean—au No 160 de la rue du Canal, vitrines, étagères et comptoirs.

Par O. Lemmonet—au No 60 de la rue de Chartres, bottes, souliers, brodequins, chapeaux, marchandises sèches, &c.

Par A. Felber—au No 66 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, &c., ame rétente. Beaux chevaux de bogey.

☞ Achetez vos conserves chez M. Ernest Turpin, 33 Vieille Levée.

ATTENTION!

☞ Le Shérif d'Orléans procèdera aujourd'hui aux ventes à l'encan ci-après:

A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, plusieurs billets tenus comme sécurité collatérale par la banque de la Louisiane.

A quatre heures et demie de l'après-midi, à son entrepôt, 33, rue Jefferson, Deuxième District, le fonds d'une Giroserie.

Les loges du théâtre de l'Opéra pour le bal de la Société de l'Hôpital du Sud, lequel doit être donné JEUDI SOIR, 24 du courant, seront vendues à l'encan LUNDI, 21 du courant, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le colonel James Mulligan. Les acheteurs se seront requis que des porteurs de billets (approuvés) pour le dit bal.

J. E. AUSTIN, secrétaire

La paix de l'Europe.

Il y a évidemment quelque mauvais génie à l'œuvre pour troubler la paix en Europe et faire éclater une guerre générale avant l'ouverture de l'exposition universelle de Paris. Les ennemis de la France savent que cette grande solennité pacifique ne peut qu'accroître le prestige et l'influence de cette nation et ils cherchent dans la question d'Orient un prétexte pour amener un conflit auquel Napoléon III serait obligé de prendre part. Ils espèrent par là empêcher l'exposition et éviter les rapprochements entre les nations dont elle pourrait être l'occasion.

Nous n'avons pas d'admiration pour la Turquie, mais quand nous voyons l'usage que les Grecs ont fait de leur indépendance, nous ne pouvons éprouver beaucoup de sympathie pour les tentatives des Crétois. Il est certain que l'insurrection de Candie n'a été fomentée que par l'intérêt de la Russie et que, sans les secours qu'elles candiates ont reçus et reçoivent journellement du dehors, ils eussent depuis longtemps cessé la lutte. Les Grecs livrés à eux-mêmes, n'ont fait que se livrer à l'anarchie et au brigandage et les Crétois ne seraient probablement ni plus sages ni plus heureux que leurs compatriotes du continent. C'est un résultat qui ne vaut pas véritablement la peine qu'on provoque pour l'obtenir une guerre générale en Europe.

Mais la Russie a sa revanche à prendre de la guerre de Crimée, et elle tient toujours à l'exécution du testament de Pierre-le-Grand, c'est-à-dire à s'emparer de Constantinople et des Dardanelles. Ce sera là l'inévitable conséquence du succès de l'insurrection, et le roitelet qu'on a fait à Athènes n'aura fait que tirer les marrons du feu au profit du Czar. Il y a si peu de doute à ce sujet qu'on se demande ce que Garibaldi va faire dans une pareille galère. Ce brave champion de l'indépendance italienne n'est qu'un automate entre les mains d'une secte de révolutionnaires qui ont une singulière manière de servir la cause du progrès. Sans aucun espoir de conquérir le pouvoir en temps de paix, ils comptent sans doute être plus heureux au milieu d'un bouleversement général, et c'est ce qui explique leur intervention inopportune au moment où l'insurrection de Crète allait s'apaiser faute d'aliment.

La question d'Orient devra être résolue un jour ou l'autre, mais elle pourrait l'être dans un Congrès par la diplomatie, et cela ne ferait pas le compte des rêveurs auxquels obéit Garibaldi. De là, vient la coopération qu'ils apportent aux machinations moscovites. Ils font provisoirement les affaires du bourreau de la Pologne, sans avoir l'air de comprendre qu'ils destinent la Grèce au sort de ce malheureux pays et qu'ils travaillent au panslavisme. Ils se rappellent le mot de Napoléon Ier: "avant cinquante ans l'Europe sera républicaine ou cosaque", et ne pouvant la faire républicaine ils se résignent à la faire cosaque.

Il y a donc là dans ce petit point de l'Orient un danger grave pour la paix de l'Europe, et il faut toute la sagesse de Napoléon III pour le conjurer. Dans le discours qu'il a adressé au corps diplomatique le premier janvier, il exprime, cependant, la plus entière confiance dans le maintien de la paix.

Mais cette paix elle ne tient qu'à un fil, car si l'empereur Napoléon venait à mourir, rien ne pourrait retarder le déchaînement des ambitions surexcitées et on verrait éclater une guerre qui aurait pour résultat un remaniement complet de la carte de l'Europe. On comprend tout ce qu'a de grave, dans les conjonctures actuelles, la nouvelle donnée par le télégraphe d'un complot formé contre la vie de Napoléon III. On n'est, il est vrai, qu'une rumeur, mais les partis extrêmes ont eu trop souvent recours à de pareils moyens pour qu'un tel bruit paraisse invraisemblable. En tous cas, le complot aurait été découvert, et pour le moment, le danger aurait été écarté.

Il est à désirer dans l'intérêt de la grandeur et de la prospérité de la France et pour la cause de la paix et du progrès en Europe que l'empereur Napoléon puisse vivre assez longtemps pour que les grandes questions territoriales qui sont des causes permanentes de conflit, soient réglées de son vivant. Nous ne pouvons nous empêcher de regarder comme des ennemis de l'humanité ceux qui chercheraient, dans un pareil moment, à provoquer par l'assassinat de ce souverain une guerre qui mettrait l'Europe entière à feu et à sang, et qui ferait probablement du l'oppresseur de la Pologne l'arbitre des destinées de l'ancien continent.

Arrivée de coolies.

Il est arrivé hier de la Havane une quinzaine de coolies chinois qui ont été engagés par M. J. H. Norman pour travailler sur une habitation de la Rivière Rouge. Ce sont des hommes jeunes de 20 à 26 ans qui paraissent bien portants et assez vigoureux pour des Chinois. Ils sont mécontents de la manière dont ils sont traités dans l'île de Cuba et paraissent satisfaits de changer de pays. M. Norman dit qu'il aurait pu en engager cinq ou six cents, qui ayant fini leur temps, eussent préféré des engagements à l'étranger. Il a fait un contrat avec quinze seulement à titre d'essai, à raison de douze piastres par mois, en monnaie courante, en sus des frais de transport. Cet essai, s'il donne de bons résultats, pourra engager d'autres planteurs à imiter cet exemple. Les Chinois qui ont déjà fait un terme à la Havane parlent espagnol, car c'est une race intelligente qui apprend vite une langue étrangère. On pourrait aussi se procurer aux Antilles des Hindous parlant anglais ou français et connaissant déjà la culture de la canne. Un important et certain nombre de travailleurs on pourrait remettre en culture une grande quantité des terres qui sont restées en friche depuis la guerre et accroître considérablement la production de la Louisiane, car la plupart des plantations ne peuvent obtenir le quart des bras qu'elles pourraient occuper.

Mexique.

FAUSSES NOUVELLES. — MAXIMILIEN N'ABDIQUE PAS.—STABILITÉ DE L'EMPIRE.

Nous avons publié hier des nouvelles apportées par le steamer *Cassandre*, très défavorables à l'empire. On y disait que l'empereur Maximilien à la suite d'une entrevue avec le général Castelnau se serait résolu à abdiquer et à s'embarquer le 31 décembre. Ces nouvelles sont entièrement controuvées. Voici, en effet, le message que le ministre de la maison de l'Empereur a transmis au préfet politique de Vera-Cruz:

"Une personne que l'on pourrait supposer suffisamment autorisée, fait parvenir aux États-Unis la fausse nouvelle que l'Empereur, notre souverain, doit abdiquer et s'embarquer le 31 courant. Je vous autorise à démentir cette nouvelle quel que soit le caractère ou l'origine qu'on lui prête."

Voilà un démenti catégorique et officiel en ce qui concerne l'abdication. Les autres nouvelles étaient fabriquées évidemment pour donner à celle-ci une couleur véridique. Si Maximilien n'abdique pas, c'est qu'il a encore assez de partisans pour continuer la lutte sans le secours des troupes françaises. Les renseignements particuliers que nous recevons sont favorables à l'empire. L'évacuation de quelques grandes villes a eu lieu dans le but d'opérer une concentration des forces impériales, et en vue de mouvements stratégiques dont on comprendra plus tard l'importance.

On nous communique l'extrait suivant d'une lettre particulière écrite récemment du Mexique:

"Maximilien est aujourd'hui bien décidé à ne pas abandonner le Mexique, sans quoi ses malheurs de famille aussi bien que les difficultés de la situation lui rendaient facile une retraite honorable. Convaincu de cela, la grande majorité du peuple mexicain se montre aujourd'hui plus disposée que jamais à le soutenir, et, en voyant sa foi et son enthousiasme, j'ai la confiance que l'Empire se consolidera.

Les braves généraux Marquez et Miramon ont déjà reçu du maréchal Bazaine tout le matériel de guerre appartenant au gouvernement du Mexique qui était en sa possession; et notre armée qui compte déjà tous les éléments nécessaires prendra très prochainement l'initiative. Avec l'activité qui caractérise ces chefs, la campagne va s'ouvrir dans toutes les directions, et avec l'assistance puissante des dignes chefs Mejia, Mendez, Fabera, Gutierrez, Ramirez et autres, notre beau et malheureux pays pourra, peut-être, un jour, occuper la place qui lui appartient, par sa position géographique et sa richesse au milieu des grandes nations libres et indépendantes.

Le contraste que présente au monde la situation tranquille et florissante des États qui reconnaissent l'Empire, avec l'effroyable anarchie et le désordre qui règnent dans la partie du pays qui a le malheur d'être sous la domination des forces du parti qui, par une étrange ironie, s'appelle libéral, nous donne la ferme espérance que ceux qui s'obstinent, au dedans et au dehors, à nier les faits par des arguments insoutenables finiront par ouvrir les yeux et par écouter la voix de la raison et de la justice."

Voici maintenant les nouvelles que nous trouvons dans un journal mexicain:

Mexico, 29 décembre—Depuis le 26, la situation n'a pas changé. L'empereur reste à Puebla, s'occupant à expédier les affaires. A commencement de la semaine prochaine il se rendra à cette cour, ou ou lui prépare une ovation splendide.

La ville de Guadalajara a été évacuée par les forces impériales, sans aucun engagement. Les dissidents l'ont occupée trois jours après. Le général Gutierrez qui y commandait a concentré toutes ses forces, et aussitôt qu'il aura opéré sa jonction avec le général Miramon, qui est parti de cette capitale aujourd'hui, emmenant un matériel d'armement et de l'artillerie pour compléter le corps d'armée dont il a été nommé chef, le gouvernement impérial recouvrera cette place importante qu'on n'a été évacuée que dans un but stratégique.

Le général Marquez s'occupe avec l'activité qui le distingue, à organiser l'armée du Centre. Il ouvrira bientôt la campagne pour délivrer la vallée de Mexico des bandes qui la parcourent.

Dans le département d'Oajaca, les forces de D. Porfirio Diaz ont subi deux défaites, et ses divers autres points ont obtenu des avantages assez importants.

Mais ce qui ajoute le plus à la force morale de l'empire, ce sont les exactions que commettent les dissidents partout où ils se présentent. A Durango, ils ont imposé des emprunts s'élevant à plus de 300,000 piastres, par quantités variant jusqu'à $10,000, aux personnes qui de manière ou d'autre avaient manifesté leurs sympathies pour l'Empire.

Il en résulte que les familles émigrent en troupes des villes qui arrivent les soi-disant libéraux et que la dernière force française arrivée de l'intérieur a amené à sa suite plus de 80 voitures de particuliers qui abandonnaient leurs biens et leurs foyers pour sauver l'honneur de leurs familles.

L'intervention matérielle et directe que les États-Unis ont déjà commise en faveur de D. Benito Juarez, comme le prouvent les événements récents de Matamoros, a fait que beaucoup de personnes qui doutaient auparavant que l'empire seul représentait seulement la nationalité mexicaine, confessent leur erreur et donnent leur adhésion. La réaction se prononce bien, et tous les bons mexicains espèrent qu'elle ira chaque jour en grandissant. La grande campagne qui va s'ouvrir dans toutes les directions contribuera puissamment à ce résultat.

ELECTIONS DE DIRECTEURS.—La Compagnie du chemin de fer de Pontchartrain vient d'élire ses directeurs et ses officiers pour le service de l'année 1867. Les actionnaires se conduisent comme des hommes de sens et qui veulent que leur exploitation prospère, car leurs choix sont tous connus parmi nos plus recommandables citoyens. Nous donnons plus loin les noms de ces directeurs, quant aux officiers élus on plutôt réélus, ce sont MM. J. M. Lapeyre comme président, Geo. Paudely comme surintendant-général et W. J. Carter, comme secrétaire. On peut donc être sûr que les intérêts de la Compagnie seront bien gérés.

POUR LA COTE ET LE BAYOU LAFOURCHE.—Nos lecteurs verront avec plaisir que les capitaines O. Dugas, J. Daltèros, E. O. Melançon et J. F. Aucoin ont formé une ligne régulière pour faire les voyages de la Côte et du Bayou Lafourche, quatre fois par semaine. Le Lotus No 2, partira les mercredis à 10 heures du matin, et les samedis à 5 heures du soir, le J. M. Sharp, les mardis à 10 heures du matin et les samedis à 5 heures du soir.

MARCHANDISES SECHES. — MM. Cramer & Co, 58 rue de la Douane, ont reçu par les derniers arrivages d'Europe un grand assortiment de marchandises sèches dont on trouvera la liste dans leur annonce. Ils sont disposés à vendre ces marchandises, droits payés, ou en douane. Nous appelons l'attention des marchands de la ville et de la campagne sur cet assortiment.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La soirée d'hier a été un nouveau triomphe pour Mme Elisa Tomasi, qui a chanté et joué à ravir le rôle d'Adina dans l'*Elisir d'Amour*; ses vocalises ont été exécutées d'une façon très brillante. Le ténor léger, M. Pietro Fabbri, qui débutait dans le rôle de Nemorino, est un charmant acteur et un chanteur agréable, sa voix sans être d'un timbre très clair est cependant sympathique. Il a été fort bien accueilli du public qui a aussi applaudi MM. Rocco et Ottaviani. Le duo entre MM. Rocco et Fabbri a été bissé.

Jeudi, nous entendrons de nouveau madame Elisa Tomasi dans *Lucie de Lamermoor*. Le rôle d'Edgar sera chanté par le ténor Boetti, celui d'Ashton par M. Ottaviani, celui d'Arthur par M. Fabbri, et celui de Raymond par M. Solarès. Cet opéra populaire attirera certainement la foule.

Nous apprenons que M. Roncari, directeur de la troupe italienne, a offert de donner une représentation au bénéfice de l'Hôpital du Sud. Cette représentation aura lieu vendredi prochain, et le spectacle choisi pour cette occasion est l'opéra de *Lucrece Borgia*. M. Adrien Strozzi, baryton, chantera, en outre, le *Noel d'Adam*. Le public appréciera, comme il mérite de l'être, le concours généreux que M. Roncari veut bien donner à l'œuvre charitable de la construction d'un hôpital pour les soldats du Sud.

PRÉCAUTIONS ET RÈGLEMENTS.—Nous engageons les personnes invitées au bal du Jockey Club de la Métairie, qui doit avoir lieu samedi prochain, au théâtre de l'Opéra, à lire les règlements que le comité de réception a jugé à propos de faire afin d'éviter toute confusion ou erreur. On trouvera aujourd'hui ces règlements dans nos colonnes d'annonces.

THÉATRE NATIONAL.—Les représentations du Théâtre National, dirigé par M. Ostermann, sont toujours très suivies grâce au talent des artistes. Ce soir, on y donne une représentation au bénéfice de Mme Carolina Lindemann. Le programme se compose de *La plus laide des sept*, vaudeville en 4 actes, et de *Le Mariage aux lanternes*, opérette en un acte, d'Offenbach.

SOCIÉTÉ DU PÉLICAN.—La Société de Bienfaisance du Pélican a voté des remerciements à madame Barjac, présidente de la Société St-Louis, pour le magnifique drapeau qu'elle a présenté à la Société au nom des dames de la Nouvelle-Orléans, et à mademoiselle Gabrielle Laresche qui avait bien voulu servir de marraine de la nouvelle bannière. Nous publions plus loin la résolution adoptée à ce sujet.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE PONTCHARTRAIN.—Nous avons lu avec une grande satisfaction le rapport du surintendant de la compagnie du chemin de fer Pontchartrain sur les opérations de l'année 1866, car nous y voyons des preuves évidentes de prospérité, ce qui nous importe beaucoup eu égard à la partie de la ville où se trouve établie la voie ferrée dont il est question. Il est vrai que d'autres entreprises rivales viendraient lui faire concurrence, et M. J. M. Lapeyre, président de la compagnie de Pontchartrain dit à cet égard, dans une lettre adressée aux actionnaires et insérée dans le rapport:

Pendant que nous nous félicitons sur la situation actuelle des choses, nous ne devons pas, cependant, nous dissimuler que de grands efforts se font pour détourner vers d'autres voies les affaires et les voyageurs que nous avons considérés, jusqu'à présent, comme les nôtres, et que nous devons, par tous les moyens possibles, tâcher de conserver. Sous ce point de vue, je ne puis qu'approuver vivement la suggestion de notre habile surintendant de remblayer ce qu'on appelle le West Park, comme le moyen le meilleur et le plus durable d'attirer sur les bords du lac où aboutit notre chemin de fer la classe moyenne de la population de la ville, en lui offrant des moyens de plaisir et de distraction pendant les mois d'été."

Comme on le voit, la compagnie de Pontchartrain ne s'endort pas dans sa prospérité; elle aperçoit la concurrence poindre sur divers points et elle s'apprête à y faire face par un développement soutenu de travaux bien conçus et bien exécutés.

Pour démontrer avec quelle habileté elle peut braver le danger dont nous parlons et dont l'honorable président, en homme sensé, entretient les actionnaires, nous reproduirons du rapport parfaitement clair de M. G. Pandely, surintendant-général, le passage suivant qui n'a pas besoin de commentaires:

Les dépenses de l'année écoulée s'élèvent à $82,370 53, répartis de la manière suivante:

Gages payés aux employés	$55,884 27
Taxes	7,365 07
Assurance	2,118 00
Combustible	10,612 80
Huile de graisse 1290 1/2 gallons	2,713 79
Bois, fer et tous articles d'atelier	2,235 85
Peinture, huile, vernis, térébenthine	1,312 56
Total	82,153 34

Il n'y aurait rien de trop à dire que le chemin est maintenant dans un meilleur état qu'on ne l'a vu depuis nombre d'années. Les rails sont entièrement nouveaux; les débarcadères et les poteaux surpassent, dit-on, tout ce qui a été construit de la sorte au Sud; les locomotives sont dans un magnifique état de service, et une nouvelle locomotive d'un travail tout à fait supérieur est journellement attendue; les wagons à passagers ont été repeints de frais et ont une belle apparence; les wagons de fret sont en bonne condition; l'atelier est bien fourni d'outils et les divers départements sont beaucoup mieux fournis qu'ils ne le sont usuellement à la fin de l'année.

Dans un sens financier, les résultats ont été également flatteurs, car les profits nets d'un exercice de deux ans s'élèvent à plus de CINQUANTE POUR CENT du capital social. En d'autres mots, vous avez en 21 mois dépensé plus de $100,000 en améliorations, et vous avez reçu $145,000 sous forme de dividendes.

Coût de la voie—sans compter la valeur de 400 tonneaux de vieux rails pris par la Compagnie du Phoenix, comme partie de paiement, au taux de $45 par tonneau, soit $18,000	$52,628 36
Quais et poteaux	29,003 04
Pilotis et tabliers	14,819 36
Hangars sur le quai	2,121 05
Autres nouveaux travaux	5,509 02
Dividendes de 1865—14 p. cent.	70,000 00
1866—15 p. cent.	75,000 00
Cinq pour cent de taxe pour le Revenu de l'Intérieur sur les "dividendes de 1866"	3,750 00
Profits nets	$252,823 83

Discours de M. de Bismark.

Nous pensons qu'on lira avec intérêt le discours suivant prononcé par M. de Bismark, le 20 décembre, devant la Chambre des Députés de Berlin à l'appui de la loi sur l'incorporation des duchés de Schleswig-Holstein, loi qui a été votée par la Chambre. M. de Bismark expose et justifie dans ce discours la politique de la Prusse et celle de la France, et l'intérêt des deux pays à rester en bons termes.

La constitution politique donnée à l'Europe en 1815, les relations que les cabinets ont établies entre eux à partir de cette époque jusqu'en 1840, nous présentent le tableau d'un grand système défensif dirigé par l'Europe contre la France. C'était la réaction naturelle des guerres de conquête du premier Empire. Ce système procurait aux puissances participantes une certaine sécurité qui, d'autre part, créait à la Prusse une position dépendante. Tant que la Prusse a été comprise dans ce système, elle a dû supporter la malheureuse configuration qui lui avait été donnée en 1818 et se contenter, pour ainsi dire, "de sa maigre ration."

En échange, elle avait la sécurité et la protection. Les gouvernements précédents n'avaient pas jugé utile de profiter des occasions qui s'étaient offertes pour rompre avec ce système; il est tombé, mais sans que la Prusse y portât atteinte. Or, si même par cette chute la situation était trop fortement compromise, la Prusse n'en serait nullement responsable.

En effet, ce système est tombé par suite des événements de 1848 et par la politique dual à qué, depuis 1848, on poursuit depuis 1850, l'Autriche contre la Prusse, politique qui n'a guère permis le maintien de l'ancienne confiance qu'on avait placée dans l'Autriche.

La Sainte-Alliance a reçu le coup de grâce par la guerre d'Orient, par la manière dont l'Autriche s'est conduite envers la Russie, et la déchéance de l'alliance austro-russe a laissé la Prusse dans une situation où, à tort ou à raison, elle était considérée par l'étranger, et même par une grande partie de ses propres nationaux, comme éprouvant le besoin permanent d'être secourue contre la France, et même le prétendu besoin d'assistance devint en quelque sorte la base d'où l'on spéculait sur notre condescendance et sur notre abnégation.

Elle a été poussée bien loin pendant les dix dernières années, cette spéculation, surtout de la part de l'Autriche et d'un certain nombre de nos confédérés allemands, mais on doit se demander si elle était fondée en droit. Les intérêts de la Prusse ne comportent rien qu'on nous rende désirables la paix et des rapports de bon voisinage avec la France. Nous n'avons rien à gagner dans une guerre avec la France, fût-elle même heureuse. Contrairement à la politique suivie par les autres dynasties françaises, l'Empereur Napoléon a reconnu, dans sa sagesse, que la paix et une confiance réciproque sont dans l'intérêt des deux nations; il a reconnu qu'elles ne sont pas appelées par la nature à se faire la guerre l'une à l'autre, mais à marcher ensemble, en bons voisins, dans la voie du progrès et de la civilisation.

Une Prusse indépendante seule peut entrer en de pareilles relations avec la France; c'est là une vérité qui n'est pas admise au même degré par tous les sujets de l'Empereur. Mais nous n'avons des rapports officiels qu'avec le gouvernement français. Afin de pouvoir marcher côte à côte, dans cette voie de progrès, il faut des ménagements bienveillants et réciproques pour les intérêts des deux peuples. Or, quels sont en général, et sans vouloir nous arrêter au choc fortuit d'événements passagers, quels sont les intérêts de la France vis-à-vis de l'Allemagne?

Considérons-les en nous dépouillant de tout préjugé allemand, essayons de nous placer au point de vue français, c'est là la seule manière de pouvoir juger équitablement les intérêts d'autrui. La France ne saurait désirer qu'il se forme en Allemagne une puissance prépondérante telle que le serait l'Allemagne entière sous la direction de l'Autriche, un empire de 75 millions d'hommes, une Autriche s'étendant jusqu'au Rhin, et contre laquelle une France s'étendant jusqu'au Rhin ne formerait pas un contre-poids suffisant.

Pour une France voulant vivre en paix avec l'Allemagne, c'est un avantage que de voir l'Autriche ne pas faire partie de cette Allemagne, vu que les intérêts français se trouvent en collision sur divers points, soit en Italie, soit en Orient, avec les intérêts autrichiens. Par contre, les points de contact de nature à amener des complications hostiles, sont bien moins nombreux entre la France et une Allemagne séparée de l'Autriche; c'est-ce pas d'ailleurs l'intérêt de la France d'avoir un voisin avec lequel elle peut vivre en paix et auquel peuvent parfaitement tenir tête, dans une guerre défensive, les 35 ou 38 millions de Français! Je crois que, dans une juste appréciation de ses intérêts, la France ne pouvait permettre que la Prusse, pas plus que l'Autriche, disparût comme puissance.

Quels sont d'ailleurs les intérêts de la France, dans le développement de l'Europe, surtout sous la dynastie actuelle? Ces intérêts consistent à favoriser la cause des nationalités. C'est ainsi que la France a compris, dès l'origine, la question danoise. Déjà à la conférence de Londres et dans les phases qui l'ont précédée et suivie, le gouvernement français a pris une attitude moins tranchée vis-à-vis des demandes que l'Allemagne formulait contre le Danemark en tant que ces demandes étaient conformes aux idées de nationalité.

On sait que sur la frontière danoise l'application du principe des nationalités est tout à fait impossible, les nationalités y étaient tellement confondues, que nulle part la limite qui les sépare complètement ne saurait être tracée. Mais ce fut ce principe en général que la France a représenté et qui ne lui a pas permis de s'opposer aux aspirations de l'Allemagne avec cette roideur dont ont fait preuve d'autres puissances. Dans Finterwalle, on a repris bien des fois cette question dans des pourparlers confidentiels avec le Danemark et avec d'autres puissances.

Nous n'en avons jamais pris l'initiative, par la raison qu'elle ne nous était pas facile. J'ai toujours été d'avis qu'une population qui, en réalité et par des manifestations incontestées et permanentes de sa volonté, déclare ne vouloir être ni prussienne ni allemande, et qui, de l'autre côté, manifeste tout aussi clairement sa résolution de faire partie d'un État limitrophe de sa nationalité, n'apporte aucun accroissement de force à l'État dont elle aspire à se séparer.

Il peut y avoir des raisons majeures à ne pas faire cependant droit à ses vœux; il peut y avoir des obstacles géographiques qui rendent impossible leur prise en considération. Il s'agit de savoir si et jusqu'à quel point c'est le cas ici. La question est ouverte, et en la discutant, nous avons toujours fait observer que nous ne pourrions jamais accéder à ce que notre ligne de défense militaire pût être compromise par un arrangement quelconque. Mais, ajouterons-nous, nous pourrions prendre en considération, selon les circonstances, des vœux qui se manifesteraient, sur cette ligne géographique même, avec franchise et avec indépendance, et dont la persévérance ainsi que le contrôle loyal seraient irréfutables. C'est à peu près en ce sens qu'on s'est exprimé dans un certain nombre d'entretiens confidentiels qui ont eu lieu dans l'intervalle.

Les affaires en étaient là, lorsque la France a été amenée par les éventualités du mois de juillet de cette année à accepter ses propres désirs par une pression peu commune. Je n'ai pas besoin de vous faire un tableau de la situation; elle est suffisamment connue et personne n'aurait voulu demander à la Prusse de se charger de deux grandes guerres européennes à la fois, ou de compromettre, au moment où elle était engagée dans une de ces guerres, et où elle n'avait pas encore assuré les résultats, ses relations avec les autres grandes puissances.

Dans ces circonstances, la France fut appelée par l'Autriche comme médiatrice des différends. Elle avait donc des qualités légitimes pour faire valoir son opinion. Personne ne peut en vouloir à la France d'avoir mis en ligne de compte les exigences de sa propre politique; je crois qu'il est encore trop tôt pour le public de juger si elle les a fait valoir avec modération, et je suis amené à vous prier de laisser au gouvernement l'appréciation de cet incident. Ce que nous avions à décider n'était pas la question de savoir si ce que l'on demandait était conforme aux souhaits de la population du Schleswig-Holstein, mais bien la question de savoir si dans la situation européenne dans laquelle nous nous trouvions devant Vienne, nous devions accepter ou refuser la totalité des offres que l'Autriche nous faisait sous la médiation de la France.

Les matériaux nécessaires pour une pareille résolution ne se trouvèrent pas aussi complets que nous l'eussions désiré; les négociations en détail étaient impossibles; nos communications étaient interrompues; les dépêches télégraphiques avaient besoin de trois et quelquefois de six jours avant d'arriver des résidences européennes au quartier-général, car au théâtre de la guerre les lignes télégraphiques étaient pour la plupart coupées.

La situation de l'Europe en général et notre proposition du moment pouvaient donc seules servir pour faire prendre une résolution au roi. Nous avons un puissant appui dans la fidélité inébranlable de l'Italie, fidélité que je ne saurais louer assez, et dont je ne saurais assez hautement apprécier la valeur.

Le gouvernement italien a résisté avec une grande énergie à la tentation d'abandonner l'alliance, moyennant un cadeau de l'Autriche qui était notre ennemie commune et nous augurons de ce fait des espérances légitimes pour les relations amicales et naturelles qui doivent à l'avenir allier l'Allemagne et l'Italie. Cependant, malgré cette alliance précieuse sur le champ diplomatique aussi bien que sur le champ de bataille, nous avions, en appréciant l'ensemble de la situation, acquis la conviction qu'il ne fallait pas trop tendre la corde et qu'il ne serait pas prudent de remettre en question, par le rejet des détails, la totalité des résultats obtenus et de faire dépendre leur réalisation des complications européennes qui pourraient survenir.

Il est très difficile de prévoir de prime abord jusqu'où peut conduire la discussion de conditions offertes: des petits dissentiments, on arrive souvent à des différends graves. Comme les propositions de médiations étaient "à prendre ou à laisser," j'ai moi-même, sans hésiter, conseillé à Sa Majesté d'accepter, et de ne pas, comme un joueur téméraire, risquer le tout. C'est à cette circonstance, messieurs, que le paragraphe relatif au Sleswig-Holstein doit son existence dans le traité.

La rédaction vague qu'il a reçue nous laisse une certaine latitude quant à l'exécution. Je crois cependant nécessaire de faire observer que tout en ne nous opposant pas à l'amendement de la commission, il nous est impossible de vous faire délier par la commission ou par la Chambre des obligations contractées.

Nous devons tenir ces obligations, mais nous les réaliserons de manière à ne laisser aucun doute sur le vote en vertu duquel nous opérons, de même que sur la spontanéité, l'indépendance et la volonté définitive que ce vote exprimera.

Je ne sais pas si cette discussion sera prolongée ou si nous avons à attendre une motion finale. Dans le premier cas, je prierai ces messieurs de ne pas profiter de cette discussion pour nous lancer des attaques plus ou moins hostiles, mais de porter les regards exclusivement à l'étranger, et de ne pas oublier la nécessité de rester en rangs serrés les yeux fixés sur l'extérieur, afin de sauvegarder nos intérêts. Je serais d'autant plus réjoui de ce résultat, qu'à mon regret je ne serai pas à même de rester jusqu'à la fin de la discussion. Je serai forcément obligé de participer aux délibérations des plénipotentiaires pour la Confédération du Nord.

PAR LE TELEGRAPHE

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Galveston, 15 janv—Coton. Ventes 500 balles, prix irréguliers. Or, 131 à 136.

Le rapport suivant lequel le gouverneur Throckmorton propose d'appeler une session spéciale de la législature, est démenti.

Le juge Duval, juge des États-Unis pour le district occidental du Texas, a fait une forte instruction au Grand Juri. Il a dit que la Constitution et la proclamation d'amnistie, il dit qu'il y a raison de croire que quelques personnes ont violé les conditions d'amnistie. Elles devraient recevoir le châtiment que leur infamie mérite. L'homme qui profite de la générosité du gouvernement pour échapper à la punition et qui viole son serment, est plus coupable que s'il n'en avait jamais été pardonné. Il conseille aussi énergiquement ... que le jugement et la punition de tous ceux qui ont négligé de profiter de la proclamation d'amnistie, et il appelle l'attention sur la rigueur du bill des droits civils et dit que ceux qui procurent pas à nos ci-devant esclaves la liberté comme il faut que nous le fassions et comme nous devons le faire.

L'*Intelligencer* d'Austin dit que W. G. Connell, qui avait assassiné Navarro, était porté à la Cour du juge Duval. Il devait servir 90 writs pour la Cour du juge Duval. C'est en supposant, on a été la cause de l'assassinat.

New-York, 15 janv. — On dit, d'après une autorité féminine, que Stephens est parti pour l'Europe, samedi.

Washington, 15 janvier. — Le comité sur la révolte de la Nouvelle-Orléans reprendra le cours de ses investigations à Washington, le général Baird sera appelé.

Le Missouri a soumis son bill de frais pour l'appel et l'équipement des troupes d'État durant la guerre. Il se monte à sept millions, ou deux millions de moins qu'on ne croyait tout d'abord.

Le gouvernement a émis pour $640,000 de bons en faveur du chemin de fer du Pacifique, dont vingt mille additionnel viennent d'être achevés.

Washington 15—Au Sénat, M. Willey présente un mémoire pour un amendement constitutionnel établissant une contrôle monétaire des États-Unis, à cause de la race et de la couleur.

CHAMBRE—Sur motion de M. Cobb, le comité des réclamations a été chargé de rechercher et rapporter les faits concernant la capture de Jefferson Davis, en connexion avec le 1er de cavalerie du Michigan et du 4er de cavalerie du Wisconsin. Le comité a le pouvoir de mander les personnes et de se faire livrer tous papiers.

La Chambre alors s'est occupée du bill de Nebraska et un débat général s'est engagé.

SENAT—Le Président a soumis au Sénat une communication du gouverneur de la Caroline du Sud transmettant un certificat de l'élection de James B. Campbell,—le papier est déposé sur la table.

M. Howard appelle la résolution qu'il a présentée et qui charge le comité des affaires extérieures de rechercher quelles sont les relations actuelles entre la France, le Mexique et les États-Unis, etc... M. Howard dit que notre commerce a tant souffert d'une guerre de plusieurs années, que le pays désire connaître où en sont les affaires avec le Mexique, et la nation exigent que le gouvernement prenne telles mesures qu'il établissent immédiatement la paix et le gouvernement républicain. La résolution a été mise de côté pour le bill relatif aux emplois, lequel est discuté jusqu'au moment ou l'ajournement est prononcé.

La chambre discute le bill pour l'admission du Nebraska dans l'Union. Le sénat a inséré une condition suivant laquelle le mot "Blanc" dans la Constitution ne serait pas opposé aux citoyens à cause de la race ou de la couleur.

M. Boutwell propose d'amender en substituant comme condition que la législature du Nebraska devra octroyer le suffrage à tous, sans distinction de race ou de couleur.

Pendant le débat, M. Davis, de New York, a désiré savoir si le Congrès a le droit d'imposer des conditions à un nouvel État et de faire exécuter ces conditions sans le consentement du peuple.

M. Farnsworth dit que le Congrès a clairement ce droit; que c'était simplement accorder un territoire une, à charte pour devenir un État, et il y avait autant d'autorité à imposer une condition que de s'opposer à une condition sur un territoire pendant qu'il est territoire.

Hefe, du Kentucky, et d'autres se sont opposés au bill quand il fut adopté avec l'amendement Boutwell par 103 contre 55.

Le bill pour l'admission du Colorado avec une condition semblable a passé par 90 contre 58. La Chambre s'ajourne alors.

New-York, 15 janv. au soir. — Or 135, 5 20, 107 1/2.

Le coton était inactif à la clôture. Ventes 500 balles. Upland à 34 1/2.

Albany New-York, 15 janv. — Rosco Conkling a été élu sénateur aux États-Unis.

New-York, 15 janvier. — Arrivé le steamer *Monterey* de la Nouvelle-Orléans.

Les recettes de coton pour la semaine ont été de 10,000 balles, exporté 14,000 balles. Le stock en main ou à bord des navires s'élève à 188,000. Les recettes de partout, depuis septembre, s'élèvent à 810,000 contre 967,000 l'année passée.

Harrisburg 15—Cameron a été élu au Sénat des États-Unis. Les électeurs démocrates ont voté pour Cowan.

Vicksburg 15—Descendus le Quitman et le Magenta. Le fleuve baisse rapidement. Temps clair et frais.

Memphis 15—Le temps est clair et agréable. Les affaires sont très languissantes. La Pauline Carroll est échoué près de la barre de Plum Point, Parti, le Mississippi pour la Nouvelle-Orléans.

On attend des hauts beaucoup de bateaux qui sont dus.

Londres, 15 au soir—Le gouvernement anglais a envoyé une note à la Grèce pour l'engager à observer une stricte neutralité dans les affaires de Candie.

Constantinople, 15—La question qui s'est élevé entre la Porte et la légation américaine à propos de la plainte du consul des États-Unis à Chypre contre l'autorité locale de cette île, a été réglée à la mutuelle satisfaction des deux partis.

Londres, 15—au soir—La glace s'est rompue dans le lac de Regent's Park pendant qu'il était couvert de patineurs. Plus de 200 personnes ont été précipitées et 30 se sont noyées.

Dent & Co, maison très connue, engagée dans le commerce de l'Inde et de la Chine, qui avait été forcée de suspendre pendant quelque temps, a repris ses relations avec le monde des affaires.

Naples, 15—au soir—Une violente tempête a visité cette baie hier dans la nuit. 74 navires ont fait naufrage, mais on ne perdit que très peu de gens.

Paris, 15 janvier au soir—Un détachement de troupes françaises vient d'arriver du Mexique en France.

Liverpool, 15 au soir—Le coton a été très inactif. Les ventes n'ont été que de 4000 balles. Les cotes baissent. Midd. Upland 14 5/8.

Manchester, 16—Le marché est plus bas, mais les prix sont nominaux.

Londres, 15 au soir—Consolidés 91 1/8 et 5.20 à 72 3/8.

Frankfort, 15—15, 5.20, 76 3/8.

Harrisburg, 15—Cameron, le sénateur élu, a fait un discours dans lequel il a déclaré qu'il était opposé à l'amnistie universelle.

New-York, 15 janv.—L'argent était en faible demande et le marché a été plus facile. L'or s'est élevé à 135 1/8. Il y a eu meilleure demande pour le change étranger et le marché est un peu plus ferme. Premières traites de banquiers 109 3/8 à 109 1/2. Fonds du gouvernement calmes et fermes. Les actions des mines sont actives et plus fermes.

Autres Dépêches.

Londres, 15 janvier, midi—Les derniers télégrammes reçus de Hong Kong ne font aucune mention de la panique commerciale qui régnerait dans cette ville. On croit maintenant que le premier rapport n'était pas fondé.

New York, 15 janv—Une dépêche de Nashville à la *Tribune*, dit que la Législature passera indubitablement une loi étendant le suffrage aux affranchis.

Paris, 15 janv—Le steamer des États-Unis Miantonomah, avec d'autres navires de l'escadre, est maintenant à Barcelonne. Beaucoup de gens vont le visiter.

Paris, 15 janv—Le dernier des transports pour ramener les français du Mexique, est parti hier soir de Toulon.

Londres, 15 janvier, midi—On dit maintenant que le projet de Fould, pour un emprunt espagnol, est à peu près tombé à terre. Consolidés, 91. 5.20, 72 7/8.

Liverpool, 15 janv—Le coton a été lourd à l'ouverture, bien que les prix soient tenus. Middling upland, 14 3/4 d.

St Paul, Min, 15. — Un bill a été présenté à la Législature pour effacer le mot "blanc" de la Constitution; aussi, une résolution requérant le sénateur Norton de donner sa démission.

St Louis, 15—On rapporte que le gouverneur Fletcher a de nouveau stationné deux compagnies de milice à Lafayette, au grand déplaisir des conservateurs.

Harrisburg, 15—Le gouverneur Geary a été inauguré avec d'imposantes cérémonies, aujourd'hui, à midi. Son discours est ardemment radical; il approuve avec emphase le Congrès et dit que nos intérêts et notre futur bien-être dépendent de ses délibérations et de ses mesures.

New York, 15—Le vapeur *Bremen*, de Southampton, est arrivé. Ses nouvelles ont été devancées.

New York, 15, 1 P. M. — Coton calme à 34 à 35 pour le Midd. Upl. Or, 134 7/8; Sterling, 109 3/8, à vue 110 1/4. 5-20, de '62, 107 3/8; de '64 et '65, 105 5/8; 10-40, 99 3/4, 7-30, 104 1/4. Argent à 7 pour cent.

CHRONIQUE LOCALE.

BAL DU JOCKEY CLUB.—C'est ce soir que doit avoir lieu à l'Opéra le grand bal paré donné par le Jockey Club. Les invitations ont été très recherchées et tout indique que ce sera une brillante affaire. Toutes les beautés créoles et américaines seront là sous les armes et le coup d'œil sera magnifique.

NEIGE—Un journal de Plaquemines relève ainsi les chutes de neige en Louisiane depuis le commencement du siècle:

1800, en décembre, chute de neige. Il n'en était pas tombé depuis plus de 20 ans.
1817, autre neige qui disparut vite.
1822, 1er janvier, couche de neige assez profonde.
1831, 8 février, légère neige.
1852, 12 et 13 janvier, forte chute de neige.
1867, 9 janvier, bonne couche de neige, bientôt fondue.

MARCHÉ MAGAZINE.—Ce n'est pas à M. J. J. Stanford, comme nous l'avons annoncé hier par erreur, qu'a été adjugé le marché Magazine, mais à M. O. E. Redon.

PRESTATION DU SERMENT. Hier M. Marr s'est présenté devant le juge Durell et a demandé à faire une dépêche de M. Middleton, greffier de la Cour Suprême des États-Unis à Washington, disant que l'affaire du serment d'épreuve avait été décidée en sa faveur. Le juge Durell n'ayant exigé que le serment ordinaire, tous les avocats pourront à l'avenir pratiquer devant les cours des États-Unis.

JUGEMENT CONTRE LE TRÉSOR.—A la Cour des États-Unis, hier, le juge Durell a décidé dans l'affaire des É. U. contre 3000 balles de coton, que le secrétaire du Trésor ne pouvait pas arrêter la procédure par un compromis avec les réclamants, qu'il fallait que l'affaire continue et juger que le demandateur avait des droits ... remis par le département du Trésor.

MORT DE SAN ... —Le nègre Colombus Davis est mort à l'Hôpital de Marine des suites d'une blessure qu'il avait reçue des mains d'un inconnu. Depuis que nous avons rendu compte de cette affaire, on ... ce nègre, ... il avait tiré sur Davis. On doit prendre des mesures pour arriter le coupable.

NOYÉ.—L'officier Willis rapporte que le steward du steamer Cassandre, amarré au pied de la rue Adèle, est tombé par-dessus bord en voulant faire entrer un baril de pommes de terre, et qu'il s'est noyé.

PREMIÈRE COUR DU DISTRICT. — Patrick Frizzle, accusé d'avoir tiré O Hea le 25 janvier 1866, dans le café de Murphy, a été jugé hier et acquitté. Le verdict du jury se comprend quand on sait que Frizzle et O Hea étaient des soutiens dans un conflit relatif aux élections, et que c'est à l'occasion d'une somme que ... et Frizzle, ... et qui l'a tiré ... l'autre, en plein ... et Frizzle infligea à son adversaire une blessure mortelle.

Narcis Parker, accusé d'avoir volé 900 piastres de la ... s'est trouvé coupable.

Aussi Patrick Quinn, pour avoir une arme cachée.

Aussi, John Head, nègre, pour avoir volé une malle contenant pour environ $80 de la poterie et des hardes appartenant à Louisa Keuker. (...)

CONSEIL MUNICIPAL.

ASSISTANTS ALDERMEN. — Une ordonnance, autorisant la ... dans la rue ... à un prix équitable, est lue, adoptée et envoyée au Conseil des Aldermen.

Est adoptée également une résolution nommant un comité de deux Conseils pour considérer les moyens d'obtenir la représentation de la Louisiane à l'Exposition de Paris.

Le Dr W. ... est élu, en séance réunie, ... des rues de la place du Dr Caire, décédé.

... M. Higgins chargé de reconsidérer la résolution rappelant celle qui ... de la ville en billets d'État au pair. Sa résolution de rappeler est votée et ... envoyée à l'autre Conseil.

Le contrôleur ... de ... tel que nous l'avons publié hier.

Plusieurs résolutions pour la réparation des marchés sont adoptées.

Le montant dépensé par les fermiers qui n'avaient pas exécuté leurs contrats pour le bail des marchés leur sera remis.

Une résolution allouant au Picayune $4391 90, balance qui lui était due pour la publication de la liste des taxes non payées en 1865, est adoptée.

Est adoptée une ordonnance des aldermen, accordant le droit de passage et des terrains pour dépôts à la compagnie de la Nlle-Orléans, Mobile et Chattanooga, à condition que la Compagnie fasse l'acquisition préalable des terrains et bâtisses suivant la loi, qu'elle rétablisse les rues de manière qu'elles soient praticables et qu'elle ne détruise pas les arbres sur le terrain central.

Les privilèges accordés sont de construire les voies et dépôts dans les limites et d'en user. La compagnie est autorisée à construire deux voies du côté nord-est de la rue du Canal au point d'intersection avec la rue Claiborne, se portant au nord-est sur le terrain central de la rue Claiborne, de traverser l'avenue Bernard, les rues intermédiaires et la ligne de l'avenue Lafayette et, suivant que la compagnie le jugera à propos, les rues intervenantes et les terrains jusqu'à la limite intérieure ou orientale de la ville.

La compagnie devra jeter sur le canal Carondelet un pont convenable pour le passage des voitures et des navires. Ce pont tournant aura 50 pieds de large. Elle ne touchera pas au niveau des rues. Ce niveau sera maintenu et les rigoles seront entretenues pour l'écoulement des eaux. Les dépôts seront établis dans la portion de la ville comprise entre les rues Canal et Ursulines, Robertson et Galvez. Les cimetières de la ville ne seront pas touchés par la ligne de la voie ferrée. Les chars ne pourront s'arrêter dans les rues ni aux intersections. On se servira de cloches au lieu de sifflets dans les limites de la ville et la vitesse des trains sera de cinq milles par heure.

Le tout pourvu que la voie soit achevée vers le 31 novembre 1869 et que la Compagnie ne manque pas par défaut de moyens ou autre cause d'entretenir des communications journalières entre les villes designées, auquel cas tous droits et privilèges accordés reviendront à la ville qui ne sera tenue responsable d'aucun dommage résultant de l'intervention de tierces parties, de quelque manière que ce soit.

L'ordonnance est acceptée et le conseil s'ajourne.

ALDERMEN.—Le col. Stith propose que le comité de finance soit chargé de rapporter le montant des billets d'État reçu au Trésor depuis l'adoption de la résolution autorisant le Trésorier à recevoir cette circulation au pair pour le paiement des taxes.

Une résolution autorisant le contrôleur à annoncer qu'il recevra des plans et des spécifications pour la construction d'une nouvelle poudrière sur le terrain de la ville, paroisse St-Bernard, à un mille au-dessous des casernes, la dite résolution suivie d'une communication de MM. Dupont et Co., qui offrent de faire cette construction sans exiger de compensation, est référée au comité de finance.

Une résolution pour construire une route plancheiée de l'extrémité supérieure des magasins à tabac à tel point au dessous de la ville que le voyer pourra fixer, est adoptée.

Une pétition de Constant Duré proposant de construire sur le terrain central de la rue du Canal 10 kiosques, semblables à ceux qui se voient sur les boulevards de Paris, pour la vente des journaux, etc... est référée.

Une résolution requérant la nomination d'une commission combinée, pour faire un rapport sur la question de savoir quelle aide il serait nécessaire de prêter aux commissaires, Louisianais à l'Exposition de Paris, est adoptée.

M. Bosworth présente une résolution autorisant le trésorier à payer à l'État un million de piastres, l'État en retour déposant dans la caisse de la ville des bons d'égale valeur portant huit pour cent d'intérêt, ainsi qu'il y est autorisé par une loi passée à la dernière session.

Une résolution des assistants aldermen rappelant la résolution de recevoir les billets de l'État pour le payement des taxes, etc, est à l'unanimité déposée sur le bureau.

Le Comité des rues et débarcadères a fait un rapport défavorable à la demande du Comité de Mobile et de Chattanooga et a présenté un substitut qui a été adopté et transmis au Conseil des Assistants Aldermen.

Le comité des rues et débarcadères fait un rapport sur les rues de la ville qui sont en mauvais état. Le comité déclare que tant que cet état de choses existera, il est résolu à désapprouver tous les comptes, etc., qui lui seront présentés ou adressés par le département du Commissaire des rues.

Le Conseil s'ajourne.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 15 janvier 1867.

L'activité n'a été que modérée aujourd'hui. Le sucre et la mélasse ont été en demande à des prix pleins. Dans les produits de l'Ouest, malgré un mouvement moins prononcé, le porc a baissé et la farine a montré plus de fermeté. Le coton a trouvé plus d'acheteurs; les transactions s'élevant, à la clôture, à 5,700 balles, aux prix antérieurs qui étaient fermes à la clôture. Les ventes des trois derniers jours sont de 14,100 balles qui, sans doute, augmentent beaucoup la quantité de change sur place.

Le numéraire a été plus recherché et la hausse de New-York s'est fait sentir ici. L'or a ouvert, ce matin, à 131 3/4 contre 131 à 134 1/4 hier; après s'être vendu à 135, il a un peu fléchi, mais s'est ensuite relevé, et a clos ferme à 134 1/2 à 134 3/4. On n'en a pas vendu au premier board; au second, $7,500 à 134 1/4, à livrer dans les cinq jours à l'option de l'acheteur. $10000 à 134 1/4, et $5000 à 134 1/4, au dessus, $5000, $10000, $10000 et 60000 à 134 1/2, $5000 et $20000 à 131 3/8, $10000 à 134 5/8, $5000, $5000, $6000, $10000, $10000, $10000, $15,000 et $20000 à 131 3/4, $5000 et $5000 à 135, $10000 au même taux. — Dans l'argent, une vente de $700, en demi piastres américaines, à 130. Les piastres mexicaines valaient, sur les comptoirs, 135 à 136.

La demande de change étranger a été restreinte, les cours ont, néanmoins suivi ceux de l'or. Il y a eu beaucoup d'offres, mais les acheteurs se sont quelque peu tenus à l'écart. Les opérations embrassent 1000 livres, 1000 livres, 3000 livres, 1000 livres et 20,000 livres, en traites connaissements et clear, à 143, 15,000 livres clear et No 1 à 143 à 141, 5000 livres à 143 1/4, 1000 livres et 3000 livres No 1 à 143 1/2, 2000 livres et 3000 livres à 141, 5000 livres pour de l'or à 107 1/2, 1000 livres et 3000 livres à 144 1/2, 5000 livres de banque à 145 1/2, 1000 livres et 5000 livres à 146, 3000 livres au même taux.

Dans les Francs, 30,000 No 1 à 323 3/4, 100,000, et une petite somme à 3 92 1/2. 15,000 de banquiers à 3 87 1/2. Le sterling peut être coté nominalement à 141 à 142. les traites commerciales, 141 à 141 1/2. le No 1 à première classe, et 145 1/2 à 146 le change de banque. Sur France, à 3 95 à 3 92 1/2 le commercial No 1 et 3 87 1/2 à 3 87 le change de banque.

Dans le change américain il y a eu amélioration, en dépit du calme. Les banques ont tiré sur New York à 3/8 d'escompte.

Le change commercial était moins abondant, les ventes comprennent: $20,000 sur New-York, à vue, à 3/8 d'escompte, $30,000 à 11/16, $10,000, $20,000, $40,000 à 3/4, $30,000, $30,000, $60,000 et $150,000 à 13/16, $20,000, $25,000 et $30,000 à 7/8, $10,000, à quinze jours, à 1 5/8, $15,000, à vingt jours, au même taux, $12,000, à trente jours, à 15/16, $10,000 dito à 2—Les cours du change commercial étaient de 3/4 à 7/8 à vue, 1 à cinq jours, 1 1/4 à 1 1/2 de cinq à vingt jours, 1 3/4 à 2 à trente jours et 2 3/4 à 3 à soixante jours.

Il ne s'est pas vendu d'actions au Board; sur le marché, 20 du chemin de fer de Jackson à $8, 10 du chemin de fer de Carrollton à $40 et 120 dito à $41 50.

Les bons de la ville n'ont trouvé d'acheteurs ni au board ni sur le marché. Les consolidés sont cotés à 30 à 32 1/2 et les émissions en faveur des chemins de fer à 77 à 78, suivant les coupons. Les "Baby" de la Louisiane sont cotés à 74 à 75. Les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 80 à 82 1/2; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 60 à 62 1/2.

$8,000 en billets du Trésor de l'État se sont vendus, au board, à 93 1/2; $8,000 dito, avant hors, à 93 1/2; et $2,500 en billets du Trésor de la ville à 90 1/2 et $2,200 à 90 3/8. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 90 à 62 et les billets du Trésor de l'État à 93 1/2 à 94 1/2 cents.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi, 15 janvier 1867.

COTON—Ce matin, à l'ouverture du marché, la demande a été aussi bonne que celle qui, hier, avait caractérisé les opérations, et durant toute la journée, elle a été, un seul instant, cessé d'être active. Au déclin des opérations, les facteurs devenant demande des taux élevés, mais plus tard, devant la demande, leurs prétentions et de telle sorte, que les acheteurs se voyant alors à même d'opérer à des conditions plus avantageuses, ... qui ... de change par ... quinze courtiers ayant pris part aux affaires. Les prix ont subi quelque changement ... matériel, bien qu'au commencement de la matinée les listes favorites et les qualités ... au-dessus ont commandé des chiffres ... une fraction au-dessus des taux d'hier. ... en ... remarquer ... des ... d'ordinaire ... de ... good ordinary ... low middling ... middling 32 à 32 1/2. Il faut ajouter que ... les ... à cause de ... à ... pour commander les prix ... plus élevés ... aux qualités de ... la ...

Les ventes durant les trois jours qui viennent de s'écouler ont embrassé 14,100 balles. Les cotons reçus, proprement dit, depuis vendredi, ... abstraction faite des envois venus de la Floride, de Mobile et du Texas, lesquels sont inclus dans le total des reçus pour ..., forment un montant de 15,..., balles, ... durant la même laps de temps la semaine dernière, montrant un accroissement de 2521 balles. Les exportations ont embrassé ... balles, dont 7448 pour Liverpool et 907 pour les ports étrangers.

ÉTAT DU COTON.

Stock en main le 1er sept. 1866...balles	102,092	
Reçu aujourd'hui	...21	
précédemment	...067	
		...450
		...612
Expédié aujourd'hui		
précédemment	...047	
		...047
Stock en mains à bord de navires non expédiés		...865

SUCRE ET MÉLASSE—Les ... de ... hier ont été faibles ... 1 à ... et ... de mélasse. La demande de sucre ... active, ... les prix ... forte ... pleins, et même, dans quelques cas, à une hausse de 1/8 de la livre. La mélasse a ... recouvré ... les prix ... plus ... Cependant, ... arrivée ... Les prix payés aujourd'hui ... sur ...

—... pour le sucre ... 10 à 10 1/2 ... pour le commun, ... 11 à ..., 12 à ..., 12 1/2 à ..., choix, 12 à ..., ... 13 à ..., blanc 14 1/2 cts. Mélasse commune ... 62 à 64, prime 68, ... choix, 72.

TABAC—Les ventes opérées hier et aujourd'hui—sans avoir préalable—ont embrassé 11 ... bouc ... dont 10 de lugs, medium, de Clarksville, district, à 5 cts, ... light leaf à 12 cts, ... fin nouveau, light leaf à 16 cts, 3 de ... d'hier nouveau à 15 cts, 1 dito à 7 et ... de vieux à ... cts. Les arrivages de tabac nouveau ne nous ont fourni qu'un bien faible renfort qui s'est écoulé avant d'être débarqué. Le vieux tabac manque presque sur le marché. Nous cotons:

Léger—Inferior lugs, 2—à 3 1/4; good lugs, 4—à 4 1/2; inférieur à common leaf, 5—à 6—; Medium leaf, 7 à 8—; fair leaf, 9 à 11, fine leaf, 12 à—11; choice select, cçmpé, 15 à 17 cents.

Lourd—inferior lugs, 3 à 4—; good lugs, 4 1/2 à 5—; Inferior to common leaf 6 à 7 1/2, medium leaf, 8 à 9—; fair leaf 10 à 11, fine leaf 12 1/2 à 15; choice sel. cut 16 à 20.

FRET—Les taux sont: 1 1/2 la liv. de coton, $1 25 le baril de farine et 7 c le gall. de mélasse sur steamers pour New York et Boston, 1 1/8 c pour le coton et $1 par baril de farine sur voiliers. Vapeurs pour Liverpool 1 3/4 d. pour le coton, voiliers 5/8 d à 11/16 d, voiliers pour le Hâvre 1 3/4 cts.

FARINE—La demande de farine a été peu active aujourd'hui et les prix de l'article plus fermes. Les principales ventes ont embrassé 1300 barils—prix par des commerçants—et écoulés aux prix suivants: low fine à $10, superfine et simple extra à —, superfine $11 35, $11 40 et 11 50, article pour ce qu'il vaut $12 50, triple extra $14 50, extra de choix $15 37 1/2.

FARINE DE MAIS—Un lot de 25 barils de l'article s'est vendu à $5 25 le baril.

PORC—Les approvisionnements de porc sont peu forts. La demande a été plus générale aujourd'hui et les prix de l'article ont haussé. Des ventes ont eu lieu dans l'ordre suivant: 100 barils de mess à $22 50, 25 et 100 de vieux weight à $22 75, 50 et 50 de full weight à $23 le baril. Ventes en détail à $23 25 à $23 50 le baril.

VIANDE VERTE—Le marché est dépourvu de cet article. Il n'y a en mains que peu d'épaules, qui se détaillent à 10 1/4 cts la livre. Des ventes de côtés ont été faites à des commerçants à —. Ventes en détail à 12 3/4 cts la livre.

BACON—Les épaules et les côtés sont en demande, mais le marché en manque totalement. Il existe encore sur la place quelques jambons et ce reste de stock s'écoule à 15 à 18 cts la livre de l'article au naturel, et 18 à 20 cts pour le convert cuit au sucre.

MAIS—La demande de maïs a été active, aujourd'hui avec offre de prix pleins. Les ventes de l'article ont embrassé 17,285 sacs dont 3000 ordinaire mélangé, 2000 de jaune mélangé ordinaire et 405 de mélangé à $1 05, 135 de mélangé, 5000 de jaune et mélangé à $1 07 1/2, 2500 de mélangé à $1 07 à $1 07 1/2, 185 de blanc, 1500 de blanc mélangé à $1 10, 500 de blanc à $1 10, à $1 12 1/2, 200 de blanc et 1500 di à $1 12 et 250 à $1 12 1/2 le boisseau.

AVOINE—L'approvisionnement d'avoine est d'une force passable et l'article est en demande avec offre de prix fermes. Les ventes ont embrassé 2228 sacs, dont 300 de légère à 77 cents, 270, 568 et 1500 de prime à 78 cts et 600 de choix à 80 cts le boisseau.

SON—L'approvisionnement de son est faible et l'article est en demande; il s'en est vendu 600 sacs, en divers lots à $2 les cent livres.

FOIN—Le foin prime est en bonne demande, mais l'inférieur est négligé. Il s'est vendu, aujourd'hui, 50 balles de prime Ohio à $28 50, 150 do de choix à $30 et un lot de 30 tonneaux, de l'Est à $30 le tonneau.

SAINDOUX—Un lot de 125 tierçons de saindoux prime s'est vendu à raison de 12 1/2 cents la livre. Le marché est bien pourvu de l'article, mais la demande n'en est que locale avec offres de 12 3/4 la livre de prime en tierçons et en barrillets 13 à 13 1/2 cts.

CAFÉ—Il s'est fait, aujourd'hui, de premières mains, des ventes embrassant 700 sacs de prime, écoulés à 17 1/2 cts et de 151 do à 18 cents la livre. La demande pour le commerce par placements est bonne et le vendeurs y font face moyennant 24 3/4 c la livre en monnaie courante pour le Rio fair à prime.

PROVISIONS NAVALES—Le marché est calme et les approvisionnements faibles. Ventes de 120 barils de résine No 2 écoulés à $1 50 et 300 du No 1 à $6 le baril. Nous cotons la commune à $4 le baril.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 16 janvier 1867.

Arrivé, hier—127 bœufs du Texas et 86 cochons.
Vendu—... bœufs du Texas, 86 bœufs de l'Ouest, 73 cochons, et 3 vaches à lait.
A vendre—394 bœufs du Texas, 66 bœufs de l'Ouest, 156 cochons, 1971 moutons et 136 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net,	—	à	—
do do 2me qualité, do	—	à	10
Bœufs du Texas, de choix, par tête	—	à	30
do do 2me qualité, par tête	20	à	25
do do 3me qualité, par tête	9	à	10
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.	—	à	10
do du pays do	—	à	—
Moutons du Texas, en lots, par tête	1 50	à	3
do de l'Ouest, choix par tête	5	à	5
do du pays, par tête	—	à	—
Vaches à lait, de choix, par tête	—	à	100
do de 2e qualité, par tête	50	à	80
Veaux d'un an, par tête	8	à	12

Mariée, le 9 janvier, par le Rév. Père Chalon, Mademoiselle LOUISE LAPEYRE à FRANCIS J. GASQUET, tous deux de cette ville.

Décédé, le 29 décembre 1866, à l'âge de 56 ans, à Cienfuegos, Ile de Cuba, ALCIDE LEBLANC, né à Bordeaux (France) et habitant de cette ville depuis trente-cinq ans.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Ville de la Nlle-Orléans—Qu'il soit connu que ce 28 décembre 1866, par devant moi, Edouard Barnett, notaire public, dans et pour la Paroisse d'Orléans, État de la Louisiane susdit, dûment commissionné et assermenté—

Se sont présentées les personnes et après mentionnées et désignées, lesquelles ont déclaré qu'elles et celles qu'elles représentent sont actionnaires de la BANQUE CRESCENT CITY, corporation établie en vertu des lois de cet État et ayant son siège dans cette ville. ... conformément à l'acte et à la Charte ... de la Banque, passé pardevant Walter H. Peters, notaire public de cette ville, le 28 août 1857, les Directeurs de la dite Banque ont proposé une modification ... amendement, dans les articles de la dite ... en adoptant, à l'unanimité, une résolution dont une copie certifiée est annexée ... Que la dite résolution a été soumise le 26 novembre dernier ... des actionnaires ... Banque Crescent City à cinq cent mille piastres ... dix mille actions ... [illegible]

A. Barnett, M. T. Dueros, Edw'd. Barnett, notaire public.

—Copie conforme—

... CHAS. E. LENES.

BANQUE DU CRESCENT CITY.

... les actionnaires ...
MM. John Pemberton, Saml A. Stoutenay, J. M. ..., J. J. ..., Alfred Kearny, R. P. ..., O. D. Gazzard, W. ... Seymour, Geo. W. Hynson.

CHAS. FAURIE, Caissier.
Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1867.

BANQUE DE LA LOUISIANE.

... J. FAURIE.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1867.

... J. M. LAPEYRE, ALPHONSE ... TENSBERGER, JOHN WALL, AL. MILTENBERGER, P. GERDES, ... W. BOWARD ...

J. M. LAPEYRE, Président.
GEO. PANDELY, Surintendant Général.
WM. J. CARTER, Secrétaire.
Wm. Jr. CARTER, Secrétaire.

Marchandises sèches étrangères.

Reçu par les derniers arrivages d'Europe et en voie de déchargement:

BONNETERIE allemande, ... CHEMISES de ... ALLEMANDES ... TOILES ... ESTADOS ... SERVIETTES et NAPPES ... TOILES ... TOILE d'Irlande, ... MERINOS ... SOIERIES, POPELINES ... MOUCHOIRS ... — Egalement — FIL d'Ecosse ... A vendre, droits payés ou en douane, par CRAMER & CO, Rue de la Douane, No 58.

BAL DU JOCKEY CLUB.

Notice.

LE Comité de réception et d'invitation, afin d'éviter ... et des erreurs, ont adopté les règlements suivants: ... Les voitures arriveront à l'Opéra par la rue Bourbon ... Les portes s'ouvriront à 9 heures P.M. ... Le Comité ... J. CRICKARD, Chairman du Comité. Bal du Jockey Club de la Métairie. 16 janv.

Société de Bienfaisance du Pélican.

A UNE séance régulière de la Société ... il a été résolu ... de la Société ... remerciements à Madame Barjac, présidente de la Société St-Louis, pour le magnifique drapeau ... à Mlle Gabrielle Laresche, qui a bien voulu être la marraine ... Pour la Société

EUG. DE LAGARRIGUE, Président du Comité.
CYRILLE DECOUX,
LUCIEN ADAMS, SR.,
Membres du Comité.
Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1867. 16 jan—1f

Au Public.

PAR suite des malentendus ... la Société de l'Hôpital du Sud, les Directeurs de "l'Asile des Soldats de la Louisiane" ... "Asile des Soldats", à Mandeville ... THEOD. F. THIENEMAN, Président de l'Asile des Soldats. Nlle-Orléans, 15 janvier 1867. 16 jan—

LA Société existant en cette ville entre les soussignés sous la raison TOURNÉ & NEUBERGER est dissoute depuis le 1er courant. La liquidation sera faite conjointement par les deux parties. EUGENE TOURNÉ, S. NEUBERGER. 16 janv—31 50, Carondelet.

Demande de professeur.

ON demande, pour aller à la campagne, un professeur pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser à l'Hôtel des Étrangers, rue de Chartres. 16 janv—

MME Vve AROZANTON, prévient sa nombreuse clientèle, qui en attendant que son ancien local soit réparé, elle se trouve rue Toulouse, No 71, entre Royale et Bourbon. 16 janv—3

A LOUER.

A partir du 1er février, la maison encoignure Quartier et Tremé (le No 285 de cette rue) sera vide, la maison est en bon état et sera louée à bail sur des conditions favorables. S'adresser au PRICE CURRENT OFFICE, 128 & 131 rue Gravier, R. H. SCHMIDT. 16 janv—

CHIEN TROUVÉ.

Trouvé le 14 courant, dans le Deuxième District, un chien de chasse, setter. Le propriétaire peut venir le réclamer en payant tous les frais. S'adresser à Gerodias & Lambert, au coin des rues Marais et Bayou. 16 janv—

Chien perdu

Perdu, dans le Troisième District, dans la journée du 14 courant, un CHIEN de chasse setter, blanc et jaune ... Celui qui le ramènera au No 111 rue Mandeville ... recevra une récompense libérale. 16 janv—

Demande de Bonne.

ON demande une BONNE d'enfant expérimentée. S'adresser immédiatement au No 44 de la rue Dauphine. 16 janv—3f

Marchandises de Printemps!

E. GIQUEL,
126......RUE DU CANAL......126.

... de ... vient de recevoir par le steamer Alhambra ... assortiment de marchandises de printemps:

MOZAMBIQUE haute nouveauté, BAREGES ..., ALPACCA ..., PIQUES ... imprimés, GRENADINES, PERCALES ..., BATISTE ET TOILES imprimées, ... MOUSSELINE ..., INDIENNES ET BAZIN ..., JACONAS ET MOUSSELINES ..., JACONAS, NANSOUS, ..., GANTS ET MITAINES, POINTES ..., CORSAGES mousselines brodés, JUPONS, DEVANTS ..., CHEMISES ..., BAS ET CHAUSSETTES ..., OMBRELLES ET EN-CAS, BOBINET ..., MOUCHOIRS batiste de $1 à $... la douzaine, TOILES ..., ARGENTINES ..., CHALES ET POINTES ..., COURTEPOINTES PIQUÉ, DRAPS ..., CHALES ..., VOILES ..., TULLE ET CRÊPES ..., BANDES ..., TARTAN ET ENTREDEUX BRODÉS, &c., &c.

E. GIQUEL, 126, rue du Canal.
14 janv—8

Toiles! Toiles!! Toiles!!!

E. GIQUEL,
126......RUE DU CANAL......126

Reçoit ... par le steamer ... un assortiment complet de TOILES qu'il vendra à très bas prix.

... pièces TOILES d'Irlande, ... do Espagnole ..., do Courtrai, do Paris, ... do à pendre, ... do de Russie, TOILES à draps, BATISTE ... pour robes, ..., DAMASSE ..., TOILES ... pour ..., SERVIETTES ..., SERVIETTES ..., NAPPES ..., PLATILLES BRETAGNE ..., TOILE A TORCHONS ...

E. GIQUEL, 126 rue du Canal.
... GROS ET DETAIL.

Nouveautés, Articles d'Enfants.
MADAME CLEMENCE GUERIN,
... rue du Canal N° 150.
Maintenant rue de la DOUANE No 138, au Premier.
11 janv—1m

M. L. Emile Joannet

OUVRE ... au No 173 rue Royale, ...

Cinq cents piastres de récompense.

... DE BUYS ...

Entrepot de Tapis.
No 19, RUE DE CHARTRES No 19.

NOUS venons de recevoir ... Toiles cirées ... Tissus et articles à rideaux ... A. BROUSSEAU & Co.

LA société ... BURBUTY, PLASSAN ...

LES soussignés ... AU FAUX ... PLASSAN ...

Commission—Exportation—Paris.
JULES MORRIER,
RUE OBERKAMPF 80
HORLOGERIE, BIJOUTERIE,
... MORRIER & CARLOZ, ...

MR AUGUSTE DESNOMMES ... LEVY, DIETTER & CO.

NOUS ... DESNOMMES, LEVY & CO ... DIETTER & ... LEVY, DIETTER & CO.

Changement de Local.

M. HEINEMAN ... BOTTES et SOULIERS ... No 68 de la rue de Chartres, entre les rues Conti et Bienville.

VENTE DE DRY GOODS
A BON MARCHÉ

Pepin, Turcotte & Justus,
131......RUE DU CANAL......131

Continuent d'étonner leur ... assortiment aux prix ... SOIERIES, POPELINES, FLANELLE DE ..., CONFECTIONS, ET MARCHANDISES DU PAYS en gros et au détail.
12 janv—1m

VIN DIT DE CHAMPAGNE,
VIN MOUSSEUX,
Des célèbres Côteaux de Saumur.

50 PANIERS VIN MOUSSEUX DE SAUMUR Première Qualité, à vendre par LION & PINSARD, 172, rue du Canal.

N. B.—Ce vin de qualité supérieure est bien préférable que le champagne, et son prix est bien inférieur.
13 jan—3

Marchandises sèches,
BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX,
En gros seulement.
BLANCAND & GUITET,
RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.

☞ L'ouverture du nouveau stock de sais n vient d'être faite.

Bière Anglaise.

100 barriques 1/2 bouteilles McEnan "Sparkling Ale"
100 barriques 1/2 bouteilles ... Younger "Strong Ale"
50 do grandes bouteilles do do
50 do 1/2 bouteilles Bernard & Co. "India Pale Ale"
25 do grandes bouteilles Bernard & Co. "India Pale Ale"

Arrivé par le navire AMPHION, de Liverpool, en magasin et à vendre par DUMONTEIL & VILLERÉ, 1er janv—1m 177, rue Commune.

Vieux Madère!

UN petit lot de vieux Madère de qualité supérieure et d'importation directe, en magasin et à vendre par DUMONTEIL & VILLERÉ, 177, rue Commune.
25déc—1m entre St Charles & Carondelet.

Whiskey d'Irlande.

10 PIPES "IRISH WHISKEY," en magasin et en douane, à vendre par quantités à la convenance des acheteurs, par DUMONTEIL & VILLERÉ.
11 janv—1m 177, rue Commune.

Banque City Nationale de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1867.

LE 10 du courant, à une assemblée régulière des Directeurs de cette Banque, M. JULES CASSARD a été élu caissier de la banque.
G. W. COCHRAN, Président.
15 janv—1m

AUGUSTUS MOORE, JAMES M. COOLEY, Nlle-Orléans. ROBT MOORE & SON, FABRIQUE DE LOCOMOTIVES, Cincinnati.

MOORE & COOLEY,

MARCHANDS de MACHINES pour habitations. Cheminées de fer et Bateaux à vapeur.—MACHINES A VAPEUR de toutes grosseurs pour moulins, moulins à maïs et à blé, ... chaudières, ... No 166, rue Gravier, et 17, rue de l'Union.
15 janv—3m

Dissolution de Société.

LA Société existant sous la raison DUVIAU & DUTHIL a été dissoute d'un commun accord. M. H. Duviau, chargé de la liquidation, continuera pour son compte personnel les affaires de la maison.
H. DUVIAU.
15 janv—3f 75—77, Vieille Levée.

Demande de pension et de logement.

PAR un jeune homme (né en cette ville) dans une famille française ou il pourra se perfectionner dans le français. Il donnera de bonnes références. S'adresser à S. N. E., boite 205, au bureau de Poste.
15 janv—2f

Marrons! Marrons!

50 BARILS MARRONS de choix, en débarque ment et à vendre par ANT. LANATA, 9 et 11, rue Jefferson.
15 janv—4f

MEDAILLE D'OR
DÉCERNÉE A LA COMPAGNIE DE
FOURNEAUX
A L'HUILE DE PETROLE
ET
AU GAZ,
DE LA LOUISIANE ET DU TEXAS
Rue du Camp, No 232.

Fourneaux à l'huile de Pétrole!
Fourneaux à l'huile de Pétrole!

Economisez votre argent en achetant un de ces fourneaux si appréciés!

Compagnie de FOURNEAUX A L'HUILE DE PETROLE, de la Louisiane et du Texas, RUE DU CAMP, No 232.

☞ On peut se procurer de l'HUILE aux endroits suivants:
1er DISTRICT. 232, rue du Camp, au Magasin de la Compagnie.
2e ... No 20, ... Tread Paderas.
... No 420, ... chez T. B. ...
... A l'angle des rues Camp et Jackson chez John H. Pope.

Loge à vendre.

A CÉDER immédiatement, pour les représentations du ... pendant le reste de la saison, une excellente loge grillée de première du théâtre de l'Opéra. Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'Abeille.

VINS FINS.

UN ... assortiment de vins fins des ... de Médoc, à savoir:

Chateau Latour, Chateau Margaux, Chateau ..., ... Pichon Longueville, ... Le Corbeil, ... Montrose, ... Pauillac, ...

VINS BLANCS:

Chateau Yquem, ... Chateau de Rayne, ... Haut Barsac, Haut Sauternes.

Vins en barriques et demi barriques

Haut Talence ... 1862, ... Margaux ... 1862, ... Vins de ... ordinaires.

... à vendre par J. J. FOUCHER, 42, rue Royale.

AVIS.

DES propositions cachetées, en duplicata, seront reçues ... jusqu'au ... janvier 1867, à midi, pour fournir ... JAMBON ..., VINAIGRE ..., MAQUEREAUX de la meilleure qualité, ... A. BECKWITH ...

CINQ MILLE PIASTRES
DE RÉCOMPENSE.

CONSEIL DES ASSUREURS de la Nouvelle-Orléans ... CINQ MILLE DOLLARS ... JOHN TOURNES, Inspecteur des Incendies.

Conseil des Assureurs de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, ... décembre 1866.

A UNE ... CHARLES BRIGGS ... JAS. H. WHEELER, Secrétaire. ... JAMES H. WHEELER, Secrétaire.

AVIS.
$50 DE RECOMPENSE

... PEPPER, WOODSON & BOHANNA, Rapporteurs d'Or et de Coton, ... RUE DE LA COMMUNE ...

LES ... New York ...

OSCAR BERCIER & Co.,
Négociants Commissionnaires et Importateurs.
... No 60 rue des Magasins, N. O.

ORDRES exécutés ici et dans l'Ouest pour Coton, Tabac, Merrain, Sucre, Farine, Saindoux et tous les produits du pays.

CONSTAMMENT en mains—FARINE, MAIS, PORC, VIANDES FUMÉES, BŒUF, JAMBONS, ... VIANDES salées, CHANDELLES, SAINDOUX, HUILE de graisse, AMIDON, TOILE et CORDE d'emballage, directement des manufactures, savons, etc.

—Aussi—
Vins de Bordeaux en caisses et autres produits français.

AVANCES SUR CONSIGNATIONS de COTON, Sucre, Merrain, etc., à nos amis en Europe et à New-York et Boston.

CHANGE, à vue et à 60 jours, sur Paris, Bordeaux, etc, en petites sommes, à la convenance des acheteurs. 1er janv—3 m—4f

J. PLAISENT
8......RUE ST. LOUIS......8
Vins, Eaux-de-Vie et Liqueurs.

Vins pour Familles:
BORDEAUX fin et bon ordinaire,
ST GEORGES vieux,
ROUSSILLON choix,
CATALAN vieux,
PORTO, 1ere qualité,
GRENACHE, 1ere qualité,
ALICANTE, supérieur,
Vieux COGNAC,
WHISKEY,
&c., &c., &c.

Seul agent pour le St Georges, premier cru.

AVIS.
MICHON & SCHWEITZER,
166 RUE ROYALE, 166

Annoncent respectueusement aux dames de la ville et de la campagne qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de fleurs et apprêts pour fleurs, tels que:

FLEURS POUR COIFFURES,
FLEURS do CHAPEAUX,
FLEURS do BOUQUETS,
FLEURS do JARDINIÈRES,
PARURES DE MARIÉES ET DE BAL.

Un bel assortiment de JARDINIÈRES du dernier goût, ainsi qu'un grand assortiment d'ARTICLES, trop longs à énumérer.

Tous ces articles seront vendus comme par le passé, à des prix très réduits. 28déc—1m

AVIS.

D'UN commun accord l'intérêt de MM. L. Lasalchère et F. Courtois dans notre maison, a cessé le 31 décembre dernier.

Et pour cause de mauvaise santé M. L. Lassichère a résigné notre procuration qui est révoquée de cette date ci.

Nlle-Orléans, 10 janvier 1867.
FRED. AVET & CAMBON.

Machine à vendre.

UNE très jolie machine à vapeur de la force de 8 chevaux, et divers accessoires avec, pour du comptant ou à termes. S'adresser au coin des rues Claiborne et Orléans.

THOS. B. BODLEY & Co.,
MARCHANDS DE
Machines et Instruments Aratoires.

De toute espèce de
MACHINES DE MOULIN A SCIE,
MOULINS A FARINE,
MOULINS A FARINE DE MAIS,
MACHINES A CARDER LA LAINE,
SCIES CIRCULAIRES,
MACHINES A FLECHES, A BANDES
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &c.,
constamment en magasin.

Agence générale, au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins à maïs et à farine, patentées de Coleman.

THOS. B. BODLEY & Co,
Rue Perdido, No 3,
... à côté du Masonic Hall

A vendre,

UNE GROCERIE située dans le Second District et ayant une bonne clientèle. Pour plus amples renseignements, s'adresser sur les lieux No 226, rue du Bayou, près Tremé. 16 janv—3f

NOUS avons formé ce jour, une Société sous la raison de FRANK PERRET & COUTIN pour la transaction des affaires de commission en général.
FRANK PERRET,
ALPHONSE COUTIN,
47, rue Toulouse.
Nlle-Orléans, 1er janvier 1867.

Groceries de choix.

Grand assortiment de COMESTIBLES, GROCERIES de Famille, VINS, LIQUEURS &c.
A vendre par R. C. MOTT, 159 rue du Canal.
12 janv—1m

CUISINIÈRE.

ON demande une bonne CUISINIÈRE, rue Clouet No ..., Troisième District.

Avis.

LES porteurs des BILLETS de ... Vaiade, garantis ... Wetherstand ... sont priés de passer au bureau du soussigné.
ED. DUPASSEUR, Rue Royale.

EN magasin et à vendre ... caisses ABSYNTHE ... 20 do KIRSCH ... A vendre par J. J. FOUCHER, 42, rue Royale.

AGENCE.

LE soussigné vient d'être nommé ... Cie. Campanelle ... C. C. La Mission (H. Brion) ... J. J. FOUCHER, 42, rue Royale.

Vin de C. C. La Mission, Ht. Brion

EN magasin et à vendre ... C. C. La Mission (C. C.) des ... 1857, 1858, 1859. ... J. J. FOUCHER, seul agent, 42, rue Royale.

BARDEAUX.

60,000 bardeaux de cyprès à vendre. S'adresser à M. MIREEL LEBLANC, à l'encoignure des rues St-Louis et Bourbon.

ST. LEON DESTEZ,
COURTIER,
65......RUE TOULOUSE......65
Entre Royale et Bourbon.

Vente et achat de propriétés. Donnera également tous ses soins ... location des maisons et magasins.

ARDOISES ARDOISES
A VENDRE.

Messieurs les Couvreurs en Ardoises trouveront un assortiment complet d'ARDOISES anglaises et américaines de première qualité, au prix le plus réduit, du marché, rue Toulouse, entre Bourbon et Rampart, et à mon Magasin de planches, encoignure Franklin et Toulouse.
... JOURDT.

Avis de société.

M F. R. JUSTUS ayant été admis comme associé, à partir du 1er courant, la raison sociale sera PEPIN, TURCOTTE & JUSTUS.
Nlle-Orléans, ce 10 janvier 1867.
PEPIN & TURCOTTE.
16 janv—1m

Pommes de Terre.

A vendre mille barils de Pommes de terre bouchées "Jackson" et "Pink Eye" pour plant. S'adresser au magasin de fourrage, Rue Front Levée, No 21, entre Quartier et Hôpital.
6 jan—au 31 jan

RESTAURANT FRANÇAIS
29......RUE ROYALE......29
Tenu par Philippe Forget,
(Successeur de GALPIN.)

CHAMBRES GARNIES. — Pension ... mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à louer ... A. FORGET conservera ses anciens prix.

RESTAURANT ST-LOUIS,
Tenu par Henri Marthe.
Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants, ... pension ... à la quinzaine et au mois ... M. Henri Marthe ayant agrandi son établissement ...

J. CORSON......JOHN S. GROVE

Corson & Groves,
Rue Poydras No 144—Coté Sud.

MARCHANDS de Fourneaux de cuisine, poêles, chaudières, ... et articles de ménage ... campagne, et qu'ils leur vendront à bas prix.

DE RETOUR.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il est de retour ... No 72 ... CHAUSSURES ... T. C. PAYAN.

LES DERNIERES MODES.

DEMANDEZ
LE MALAKOFF
ELLIPTIC DUPLEX.
(OU A DOUBLE RESSORT)
DE J. W. BRADLEY.

Ces MALAKOFFS ne PLOIENT pas et ne se CASSENT pas comme ceux qui n'ont qu'UN ressort. Ils conservent leur forme parfaite, gracieuse, aussi lorsque ... quatre Malakoffs ordinaires, ... comme les autres.

CHAQUE CERCLE est composé de DEUX ressorts tressés ensemble, bord à bord, ce qui forme le cercle le plus FORT, le plus flexible et cependant le plus LÉGER qui ait encore été fait.

Pour les promenades, la maison, l'église, le théâtre, les grandes assemblées, les wagons de chemin de fer, les voitures, &c., ce sont les meilleurs, les plus agréables, ... l'ÉLÉGANCE DE FORME qui captive tout le monde et qui fait de l'ELLIPTIC DUPLEX

Le Malakoff par Excellence
Du Monde fashionable.

Les demoiselles, les fillettes et les enfants ne devraient en trouver d'aussi bons.

A vendre partout.
Manufacturés exclusivement par
WESTS BRADLEY & CO.
97, Chambers, —79 et 81, Reade Streets, New York

AVERTISSEMENT. — On peut faire passer une épingle à TRAVERS le CENTRE de chaque CERCLE du Malakoff DUPLEX, ce qui prouve qu'il y a DEUX RESSORTS tressés ensemble et c'est tout le secret de la FORCE et de la FLEXIBILITÉ remarquables de ce cercle. Aucun Malakoff ne contient simple n'offre une pareille combinaison.

L'étampe à l'encre rouge, savoir: "J. W. BRADLEY'S DUPLEX ELLIPTIC STEEL SPRINGS" se trouve sur la taille de chaque Malakoff. Aucun des autres n'est véritable. 15 nov—3m

NOUVEAUTES!!
LION & PINSARD,
172......RUE DU CANAL......172
(Près Baronne.)

IMPORTATION directe par tous les steamers d'Europe de tous articles de toilette.

MERCERIE, PASSEMENTERIE, GARNITURES, BOUTONS, RUBANS, PARFUMERIE, GANTERIE.

ARTICLES POUR MESSIEURS,
Chemises, Caleçons, Gilets de Flanelle, Faux-Cols, Cravates, Mouchoirs, articles pour Fumeurs, Bretelles, Chaussettes.

—PARFUMERIE FRANÇAISE—
Bijouterie Fine et Imitation, Bijouterie Deuil, Diamants et Pierres Fines.

Vente en gros et au détail.

Avis.

LA Compagnie de Gaz du Crescent City, organisée le 2 novembre 1866, a commencé les opérations, le 1er décembre ..., sous la direction ... officiers suivants:
A. W. BOSWORTH,
HUGH McCLOSKEY,
J. S. SMITH,
J. L. WARNER,
Directeurs.
J. E. MASSICOT, Trésorier.

Les ordres ... suivantes seront promptement ...

... Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1867.
JOHN F. KRAUS, Surintendant.

Graines de coton.
MONTHRY ... SILK COTTON.

100 SACS ... d'arriver et à vendre par ... S. L. MILLAUDON, No 21 rue Carondelet.
29 déc—1m

J. A. De HART,
DENTISTE,
17......Dauphine......17
20 nov— Près Canal

LE Dr Geo. W. SMITH,
CHIRURGIEN-DENTISTE,

Ayant repris l'exercice de sa profession, ... ses services ... No 190 de la rue du Canal.
15 janv—12 f

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
190......RUE DU CANAL......190
entre Bourgogne et Remparts, ... attention toutes les opérations de l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
10 jan—1m

TRANSFERT DE CABINET.
Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,

A transporté son cabinet et son domicile au No 16 rue Dauphine, ... après la rue du Canal ... de Leppre.

AVIS.

ARGENT A PLACER sur hypothèques, sur propriétés situées dans cette paroisse.
S'adresser à A. D. DORIOCOURT, Notaire Public, No 135, rue Royale.
15 jan—3f